

Associé national (1824)

Toussaint Rapou (1781-1857), né à Lyon le 11 mai 1781, docteur en médecine à Lyon, a envoyé à l'académie son *Traité de la méthode fumigatoire*, en deux volumes publié à Paris en 1822, dont le rapport a été confié au docteur Vimont. Il est analysé brièvement le 22 avril 1824 dans les procès-verbaux de l'académie, où Vimont rend justice « à la méthode, à la clarté et à la correction du style et aux connaissances profondes de l'auteur » et se prononce en faveur de son admission, qui est votée. Mais si l'on se reporte au texte manuscrit du rapport, on note un mélange d'éloges sur l'utilité de son établissement et de critiques à un médecin pourtant « nourri des grands principes de la doctrine hippocratique », qui adopte « les idées d'un solidisme excessif » et cède « à l'empire tyrannique de la mode ». En fait, l'académie ne semble pas avoir bien perçu la grande originalité de ce médecin formé à Paris, où il a obtenu sa thèse en 1811, et qui a fondé à Lyon en 1819 un établissement « balnéo-fumigatoire », où il combine plusieurs méthodes (bains à l'orientale, étuves à la russe, bains par encaissement de tout le corps ou simplement d'un membre, douches de vapeur en jet, en arrosoir ou en aspersion). Catholique convaincu, très proche des Trappistes des Dombes, il est devenu à la fois adepte de l'homéopathie et d'un hygiénisme très strict, les mesures d'hygiène devant avoir pour but non seulement de maintenir en bonne santé, mais aussi de faciliter l'action des remèdes homéopathiques. « En faisant strictement observer les lois de l'hygiène pendant le traitement des malades, l'homéopathe... rend la guérison plus facile, plus prompte et plus sûre », écrit-il en 1828. Mais l'académie n'a pris connaissance que tardivement des écrits de Rapou sur l'homéopathie. Il est mort à Lyon le 2 septembre 1857. [Jean-Claude Bonnefont]